

FICHE D'ECART

Fiche n°

2

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : **CAFFE**

Site inspecté : **Le Renouveau - La Cédre**

Date de l'inspection: **05/07/2010**

Constat de l'inspecteur :

- x Les déchets sont déversés d'une hauteur supérieure à 2 m.
- x la zone d'exploitation doit être limitée en superficie (2500 m<sup>2</sup>).

INSPECTION

Ecart aux dispositions de : <sup>31 et</sup> articles 32 du 17 nov 2004  
(indiquer le référentiel réglementaire opposable)

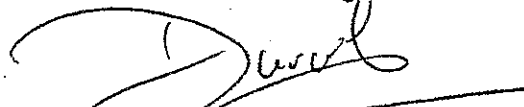
En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant  
Fonction et Signature



Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

Courrier envoyé à l'exploitant par la prise en compte de ces écarts au niveau de l'exploitation.

EXPLOITANT

Suites susceptibles d'être données

- |                                     |   |   |
|-------------------------------------|---|---|
| Ecart levé                          | Oui <input type="checkbox"/>            | Non <input checked="" type="checkbox"/> |
| Proposition de mise en demeure      | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/>            |
| Proposition d'arrêté complémentaire | Oui <input type="checkbox"/>            | Non <input checked="" type="checkbox"/> |
| Commentaires :                      |   |   |

DRIRE

L'inspection le : **12/08/2010**

Fiche soldée le :

## FICHE D'ECART

Fiche n°

3

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : CAPAE

Site inspecté : Le Penhauve

Date de l'inspection : 05/07/2010

Constat de l'inspecteur :

INSPECTION

- Une bande de végétation au niveau de Ctu bas n'a pas été débroussaillée à l'extérieur du site

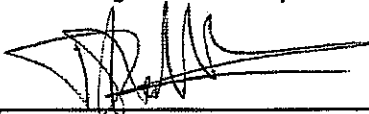
- le plan d'intervention doit être actualisé suite à l'évolution de l'exploitation. Les balisages doivent être refaits conformes au plan de circulation.

- les ~~deux~~ citernes <sup>de</sup> pour les pompiers ~~est~~ <sup>est</sup> vidées <sup>HSE</sup>

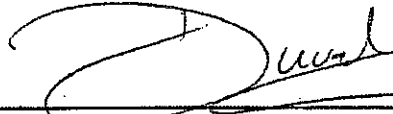
Ecart aux dispositions de : article 48 de l'arrêté du 17/11/2004  
(indiquer le référentiel réglementaire opposable)

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant  
Fonction et Signature


Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

EXPLOITANT

→ prise en compte de l'ensemble des remarques dans un délai de 15 jours

## Suites susceptibles d'être données

Ecart levé Oui  Non

Proposition de mise en demeure Oui  Non

Proposition d'arrêté complémentaire Oui  Non

Commentaires :

DRIRE

L'inspection le : 12/08/2010

 Fiche soldée le :

## FICHE D'ECART

Fiche n°

4

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : CAPAE

Site inspecté : Le Nanteau - La Chapelle

Date de l'inspection : 05/07/2010

Constat de l'Inspecteur :

Nettoyage des bassins de collecte des lixiviats et  
des eaux pluviales nécessaire

INSPECTION

Ecart aux dispositions de :

art 36 et 37 - AP du 17/11/2004

(indiquer le référentiel réglementaire opposable)

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la  
visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

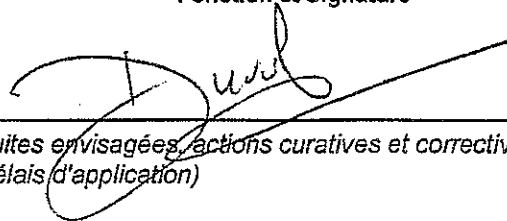
Signature de l'Inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant

Fonction et Signature



Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs  
délais d'application)

→ prise en compte du nettoyage des Bassins dans  
un délai de 15 jours

EXPLOITANT

## Suites susceptibles d'être données

Ecart levé Oui  Non   
Proposition de mise en demeure Oui  Non   
Proposition d'arrêté complémentaire Oui  Non

Commentaires :

DRIRE

L'inspection le : 12/08/2010

 Fiche soldée le :